



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2021-2022

RM/JCS

P.V. ECEAT 36
P.V. AVDR 14
P.V. LOG 18
P.V. ENEJER 47

**Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Energie et de
l'Aménagement du territoire**

**Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement
rural**

Commission du Logement

**Commission de l'Education nationale, de l'Enfance, de la Jeunesse,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

Procès-verbal de la réunion du 04 octobre 2022

Ordre du jour :

HEARING - KLIMA-BIERGERROT ET CHAMBRE DES DEPUTES

- de 14h00 à 14h50 : échange de vues avec la Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Energie et de l'Aménagement du territoire et la Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural sur le thème « agriculture et sylviculture »
- de 14h50 à 15h40 : échange de vues avec la Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Energie et de l'Aménagement du territoire et la Commission du Logement sur le thème « bâtiments résidentiels et tertiaires »
- de 15h40 à 16h30 : échange de vues avec la Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Energie et de l'Aménagement du territoire et la Commission de l'Education nationale, de l'Enfance, de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur le thème « éducation »

*

Présents : M. Fernand Etgen, Président de la Chambre des Députés

M. André Bauler, M. François Benoy, Mme Myriam Cecchetti, M. Félix Eischen, Mme Stéphanie Empain, M. Paul Galles, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, Mme Martine Hansen, Mme Cécile Hemmen, M. Aly Kaes, M. Fred Keup, M. Gilles Roth, M. Jean-Paul Schaaf, Mme Jessie Thill, M. Carlo

Weber, membres de la Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Energie et de l'Aménagement du territoire

M. André Bauler, M. Gilles Baum, M. François Benoy, Mme Tess Burton, Mme Myriam Cecchetti, M. Félix Eischen, M. Jeff Engelen, M. Marc Goergen, M. Gusty Graas, Mme Martine Hansen, Mme Cécile Hemmen, M. Aly Kaes, Mme Octavie Modert, M. Carlo Weber, membres de la Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

M. André Bauler, M. François Benoy, M. Frank Colabianchi, M. Yves Cruchten, M. Mars Di Bartolomeo, M. Félix Eischen, M. Max Hahn, M. Max Hengel, M. Marc Lies, Mme Jessie Thill, membres de la Commission du Logement

Mme Diane Adehm, M. André Bauler, M. Gilles Baum, Mme Djuna Bernard, Mme Tess Burton, Mme Myriam Cecchetti, Mme Francine Closener, M. Paul Galles, Mme Martine Hansen, Mme Carole Hartmann, M. Max Hengel, M. Fred Keup, M. Claude Lamberty, Mme Octavie Modert, membres de la Commission de l'Education nationale, de l'Enfance, de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

M. Charles Margue

Mme Angela Aguilera Caballero, Mme Michelle Brendel, M. Mark Chapman, Mme Svenja Engel, Mme Clara Feypel, Mme Brigitte Keipes ép. Sinner, Mme Marion Lorentz, M. Grégory Molitor, M. Norbert Noben, M. Patrick Pinnel, Mme Colette Poos, Mme Sophie Roberge, M. Jeannot Straus, M. Yves Trauffler, Mme Marie Van Cranenbroeck, Mme Marilise Wolf-Crowther, membres du Klima-Biergerrot

M. Tun Loutsch, Mme Rachel Moris, de l'Administration parlementaire

Excusées : Mme Semiray Ahmedova, membre de la Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire et de la Commission du Logement

Mme Josée Lorsché, membre de la Commission de l'Education nationale, de l'Enfance, de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

*

Présidence : M. François Benoy, Président de la Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire

*

Monsieur le Président de la Chambre des Députés souhaite la bienvenue aux membres du Klima-Biergerrot (ci-après : KBR) et les remercie vivement pour leur engagement citoyen dans un domaine aussi important que la politique climatique. Il informe en outre qu'aucun membre du Gouvernement ne participera aux débats, afin de privilégier le dialogue entre le KBR et la Chambre des Députés.

Monsieur le Président de la Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Energie et de l'Aménagement du territoire souhaite également la bienvenue aux membres du KBR et leur donne quelques explications sur la façon dont les débats vont se dérouler, tout en précisant que leur travail constitue une aide précieuse en vue de la préparation du débat de consultation

qui aura lieu en séance plénière le 25 octobre prochain, ainsi que dans le cadre de la révision du nouveau Plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC).

Il n'est pas donné suite à la demande d'un membre du KBR d'organiser, à l'issue de chaque échange de vues, un vote au sujet de l'opportunité de proclamer l'urgence climatique au Luxembourg, alors que la présente réunion a pour seul objet une discussion entre le KBR et les députés et que la Chambre des Députés a d'ores et déjà procédé à plusieurs votes en la matière.

Plusieurs députés souhaitent avoir des détails sur la méthodologie de travail des membres du KBR et se demandent si ces derniers ont été totalement indépendants dans leur réflexion sans aucune contrainte extérieure. Il s'avère qu'au cours de la phase de préparation, les membres du KBR ont pu organiser des visites sur le terrain, qui ont permis de rencontrer des acteurs et d'échanger directement avec eux. Cependant, ils n'ont pas eu l'opportunité de mener une discussion préliminaire sur la méthodologie de travail à adopter et sur la manière de structurer leurs travaux.

Echange de vues avec la Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Energie et de l'Aménagement du territoire et la Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural sur le thème « agriculture et sylviculture »

Les membres du KBR présentent les propositions n°1 à n°10 relatives à la thématique sous rubrique, pour les détails exhaustifs desquelles il est renvoyé aux pages 15 à 28 du rapport final. Suite à leur présentation, il est procédé à un échange de vues dont il y a lieu de retenir ce qui suit :

Concernant la proposition n°1 qui vise à mettre en place un indicateur « écologique » simple et compréhensible au décideur/consommateur afin de lui permettre de prendre des décisions raisonnées, Madame Tess Burton (LSAP) fait référence à la loi du 3 juin 2022 relative à l'agrément d'un système de qualité ou de certification des produits agricoles et informe que cette nouvelle législation, qui a justement pour but de mettre en place un tel label, sera implémentée dans un futur proche. Dans le même ordre d'idées, un membre du KBR cite l'éco-score qui est un label alimentaire français caractérisant l'impact écologique des produits et ayant pour objectif d'amener le consommateur à opérer des choix plus écologiques lors de ses achats.

Madame Martine Hansen (CSV) conteste la mesure prônant la réduction du cheptel bovin et porcin et, parallèlement, celle visant à réduire les subsides par tête de bovin ou porcin. Elle est en effet d'avis qu'il serait plus judicieux de maintenir l'élevage animal de production de viande dans notre pays, plutôt que de devoir *in fine* importer de la viande.

Dans ce contexte, Madame Myriam Cecchetti (déi Lénk) souhaite savoir par quels moyens le KBR propose de réduire le nombre de bovins de 200.000 actuellement à 60.000. De l'avis des représentants du KBR, il faudrait inciter la population à modifier ses habitudes alimentaires et à réduire sa consommation de viande, ce qui serait bénéfique à la fois pour la santé humaine et pour l'environnement. À cet égard, Monsieur Gusty Graas (DP) évoque le projet de loi concernant le soutien au développement durable des zones rurales (doc. parl. 8060), et plus particulièrement son article 6 qui prévoit d'éviter un accroissement excessif du cheptel animal et qui rencontre déjà beaucoup d'oppositions, notamment dans le milieu concerné.

En ce qui concerne la proposition n°10 qui voudrait permettre la régénération naturelle des forêts notamment en facilitant la chasse afin de diminuer de manière ponctuelle les populations élevées de gibier qui se nourrissent des jeunes arbres, Monsieur Charles

Margue (déi gréng) constate que les obligations légales en matière de plans de tir des sangliers ne sont actuellement pas respectées ; il se demande comment faire pour améliorer la situation. Le KBR prône la recherche d'un certain équilibre et la flexibilité par la mise en place de mesures ponctuelles. Il faudrait, le cas échéant, repenser le principe même de la chasse, en se basant sur l'exemple du canton de Genève où seule la chasse professionnelle est autorisée.

Suite à une autre intervention de Monsieur Charles Margue, les représentants du KBR précisent encore que :

- il est très difficile de savoir précisément à quelle échéance les propositions émises dans ce chapitre pourront être concrétisées. En effet, certaines d'entre elles pourraient être mises en place quasi immédiatement tandis qu'à l'inverse, d'autres nécessiteront beaucoup plus de temps. Quoi qu'il en soit, cela dépendra de la volonté politique ;
- il serait opportun de réfléchir au niveau de la Grande Région de l'implémentation de toutes les propositions faites.

Suite à une question de Monsieur Gusty Graas relative au rôle négatif de l'activité agricole sur la qualité de l'eau, le KBR est d'avis que, pour améliorer la situation, il faudrait réduire fortement la quantité de lisier et de fumier épandue sur les sols. En effet, si les sols sont perméables, l'excès de lisier peut s'infiltrer dans les nappes d'eau souterraine et les rendre non potables.

Suite à une question afférente de Madame Octavie Modert (CSV), les représentants du KBR donnent à considérer qu'il est urgent de revoir la manière dont nos agglomérations sont aménagées. Il faut en effet éviter à tout prix la création de surfaces imperméabilisées, qui ont un impact environnemental très négatif car le sol ne peut plus absorber les précipitations (dérèglement du cycle d'eau, dégradation de la biodiversité, création d'îlots de chaleur urbains, ...).

Echange de vues avec la Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Energie et de l'Aménagement du territoire et la Commission du Logement sur le thème « bâtiments résidentiels et tertiaires »¹

Les membres du KBR présentent les propositions n°18 à n°27 relatives à la thématique sous rubrique, pour les détails exhaustifs desquelles il est renvoyé aux pages 42 à 49 du rapport final. Suite à leur présentation, il est procédé à un échange de vues dont il y a lieu de retenir ce qui suit :

Suite à une question afférente de Monsieur Jean-Paul Schaaf (CSV), les représentants du KBR donnent à considérer qu'il faudrait repenser le modèle de croissance économique du Luxembourg et son impact environnemental à moyen et long terme : la croissance doit être liée à la capacité de renouvellement des ressources écologiques.

Suite à une autre question de sa part, il est précisé que la mise en place d'un nouveau passeport énergétique pour tous les bâtiments (*Building Lifecycle Management Passport*) aurait pour objet de prendre en compte l'intégralité de leur cycle de vie et permettrait ainsi de comparer plus facilement les différents bâtiments et de décider de manière éclairée lesquels rénover en priorité.

Monsieur Paul Galles (CSV) mène une réflexion sur la biodiversité en milieu urbain et se demande comment il est possible de combiner le verdissement des centres-villes avec, par

¹ Ce thème est abordé dans le chapitre « construction durable » du rapport final.

exemple, l'installation de panneaux photovoltaïques. De l'avis du KBR, ces deux concepts peuvent être totalement compatibles : rien n'empêche en effet de poser des panneaux photovoltaïques sur le toit d'un bâtiment et de verdir ses alentours.

Suite à une autre intervention de sa part relative aux micromaisons (*tiny houses*), le KBR précise que ce type d'habitations concerne des usagers très divers : jeunes adultes, jeunes couples sans enfant, couples âgés dont les enfants ont quitté la maison, ... Ce phénomène n'est bien entendu pas LA solution au problème du logement, mais c'est probablement une des solutions.

Monsieur Marc Lies (CSV) s'interroge sur la problématique des *Baulücken*. Le KBR est d'avis qu'il faudrait mettre en place une procédure d'utilisation temporaire de ces terrains : les propriétaires seraient autorisés à les louer et auraient le droit de les récupérer rapidement en cas de besoin. Ces *Baulücken* pourraient, le cas échéant, être utilisées pour des logements alternatifs comme les *tiny houses* ou pour des projets d'énergies renouvelables qui pourraient être construits rapidement, avec une simple autorisation de construire.

Suite à une question de Madame Stéphanie Empain (*déi gréng*) relative à la proposition n°20 qui suggère d'empêcher la démolition des constructions existantes et de privilégier la rénovation, les représentants du KBR déclarent être conscients qu'il est nécessaire de trouver un compromis entre la valeur du patrimoine architectural et l'attrait de la construction en hauteur, qui permet la création de plus de logements.

Suite à une question afférente de Monsieur Marc Goergen (*Piraten*), le KBR donne à considérer que le Gouvernement doit mettre en place des incitations à la construction et que les acteurs publics doivent devenir des acheteurs proactifs de terrains à bâtir, par le biais du renforcement du droit de préemption.

Suite à une autre intervention de sa part, le KBR précise encore que :

- la proposition n°19 visant à mettre en place une uniformisation des règlements sur les bâtisses dans toutes les communes n'a pas pour vocation de remettre en cause le principe de l'autonomie communale. L'idée vise l'instauration d'une collaboration volontaire entre les communes ;
- la mesure visant l'incitation à l'usage de machines et outils de construction électriques pour les projets publics en intégrant ce critère dans le cahier des charges pourrait mener à la réalisation de projets sensiblement plus respectueux de l'environnement ;
- la mesure visant à développer un système de location des toits pour les panneaux solaires nécessiterait un inventaire préalable de tous les bâtiments se prêtant à ce genre d'installation.

Suite à une remarque de Monsieur Max Hahn (DP) relative à la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la construction, les représentants du KBR sont d'avis que les habitudes en la matière vont probablement évoluer vers la construction modulaire, plus standardisée et donc plus facile.

Suite à une intervention de Madame Myriam Cecchetti, le KBR rappelle sa proposition de mettre en place des mesures ciblant les immeubles mis en location et ayant un passeport énergétique de catégorie F ou G. Ainsi, par exemple, le propriétaire de ce type d'immeuble aurait l'interdiction d'augmenter le loyer entre deux locataires différents si des travaux d'amélioration énergétique n'ont pas été effectués préalablement.

Suite à une remarque afférente de Monsieur Fred Keup (ADR), les représentants du KBR font savoir qu'il faut limiter au maximum l'énergie grise liée au secteur de la construction et, dans cette optique, le *Building Lifecycle Management Passport* a été proposé.

Echange de vues avec la Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Energie et de l'Aménagement du territoire et la Commission de l'Education nationale, de l'Enfance, de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur le thème « éducation »²

Les membres du KBR présentent les propositions n°45 à n°56 relatives à la thématique sous rubrique, pour les détails exhaustifs desquelles il est renvoyé aux pages 68 à 81 du rapport final. Suite à leur présentation, il est procédé à un échange de vues dont il y a lieu de retenir ce qui suit :

Madame Francine Closener (LSAP) salue la proposition n°53 d'une formation continue obligatoire pour tous les enseignants dans le domaine de la lutte contre le réchauffement climatique ; elle est cependant d'avis qu'une telle formation trouverait utilement sa place dans la formation initiale.

Concernant la proposition n°52, Madame Jessie Thill (*déi gréng*) estime que la thématique environnementale devrait être intégrée dans les matières scientifiques de l'enseignement secondaire (chimie, biologie, physique, ...). Les représentants du KBR opinent tout en prônant d'ores et déjà un éveil en la matière dans l'enseignement fondamental. Dans le même ordre d'idées, Monsieur Aly Kaes (CSV) propose d'impliquer les jeunes enfants dans un processus de réflexion au niveau local.

Madame Djuna Bernard (*déi gréng*) s'interroge sur la proposition n°54 qui vise à diminuer l'empreinte carbone dans les établissements scolaires du pays et prône notamment un minimum de deux *veggiedays* par semaine. Dans ce contexte, le KBR insiste également sur l'importance d'expliquer aux jeunes la grande différence qui existe entre l'empreinte carbone d'un végétarien par rapport à celle d'un consommateur de viande. En outre, il est extrêmement important d'éviter le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires.

Concernant la thématique plus globale du gaspillage alimentaire et suite à une remarque afférente de Monsieur Aly Kaes, les représentants du KBR donnent à considérer que la manière de définir les dates limites de consommation et les dates de péremption devrait être revue afin d'avoir des dates plus réalistes affichées sur les produits alimentaires. Il conviendrait en outre de vendre moins cher ou de donner à des associations caritatives les produits dont les dates limites de consommation et les dates de péremption sont proches.

Monsieur Paul Galles accueille positivement la proposition n°50 qui recommande de « s'appuyer davantage sur la nature pour éviter les émissions de CO₂ ». Dans ce contexte, il fait référence à un texte récemment adopté par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe qui demande l'accès en tant que droit fondamental à un environnement sûr, propre et sain.

Monsieur Max Hengel (CSV) évoque la proposition n°47 qui vise la création d'écovillages dans plusieurs régions pour réduire la consommation et faciliter la durabilité. Le KBR rappelle l'importance de ce type d'initiatives dans les communes.

Luxembourg, le 25 octobre 2022

² Ce thème est abordé dans le chapitre « thématiques transversales » du rapport final.

Procès-verbal approuvé et certifié exact